

KAZAKHSTAN



Assistants de langue française

Fiche-destination 2024-2025

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue propose une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de préparer son projet (destination, financement, etc.). Toute candidature vaut engagement. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus être autorisés à postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 2 postes ont été proposés en 2023-2024.
Critères d'éligibilité spécifiques	<p>En complément des critères d'éligibilité généraux énoncés sur le site de France Éducation international, les critères spécifiques suivants s'appliquent également pour cette destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être de nationalité française ; • Justifier un niveau A2 en langue russe ; • Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum un Master 1 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➢ LLCE, LEA ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; ➢ Sciences : mathématiques / sciences physiques ; ➢ Informatique. <p>Les candidats retenus devront obtenir leur master 2 avant leur prise de poste, sous réserve de ne pas pouvoir signer le contrat avec l'université locale.</p> <p>Les candidats non étudiants mais titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2022 ou 2023 sont acceptés. Ces candidats doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique '3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs' du site internet de France Éducation international.</p>
Villes ou régions d'affectation	Astana, Almaty Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.
Établissements	- Ecole 17 (école « française ») à Astana - Université Al-Farabi (première université du Kazakhstan) à Almaty



Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature courant juin 2024.</p> <p>Contrat 9 mois (octobre 2024 - juin 2025)</p>
Temps de travail et de congés	<p>12 heures par semaine (face aux élèves)</p> <p>Congés selon les calendriers scolaire et universitaire locaux.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle Autour de 600 € net</p> <p>Installation Les frais de voyage sont à la charge de l'assistant. Un logement sera fourni à titre gratuit à l'assistant à proximité de son lieu de travail. Un repas gratuit par jour sera proposé à l'assistant employé par l'école 17 d'Astana. Des cours de langue (russe ou kazakh) seront proposés à titre gratuit à l'assistant employé à l'université Al-Farabi d'Almaty. Une réunion d'information sera organisée avec l'équipe du SCAC de l'Ambassade de France à l'arrivée de l'assistant.</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut de travailleur étranger pendant la durée de son contrat. Il signe un contrat de travail avec l'établissement kazakhstanaï et relève du droit du travail local. Il est en contact direct avec l'Attaché de coopération éducative qui intervient en cas de besoin.</p> <p>Il n'est pas imposable en France.</p>
Visa	<p><i>Visa de travail (obtenu sur la base d'une autorisation de travail fourni par l'établissement employeur)</i></p> <p>Frais de visa : gratuit</p>
Formation	<p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.</p>
Couverture sociale	<p>Durant son contrat, l'assistant est couvert par le système local de sécurité sociale. L'assistant doit se renseigner à ce sujet dès sa prise de fonctions dans l'établissement scolaire.</p>



	Il est recommandé de faire une demande de carte européenne d'assurance maladie (CEAM) avant le départ et de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.
Liens utiles	<p>Ambassade du Kazakhstan en France : https://www.gov.kz/memleket/entities/mfa-paris?lang=fr</p> <p>Ambassade de France au Kazakhstan : https://kz.ambafrance.org/-Ambassade-de-France-au-Kazakhstan</p> <p>Réseaux sociaux :</p> 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international
Renouvellement de contrat	Les assistants peuvent demander un renouvellement dans le même établissement pour une deuxième année. Cependant, la priorité est accordée aux nouveaux candidats.
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international .

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.